



La lettre d'informations

Janvier 2023

A tous les Reventinois(es),

Le début d'une nouvelle année est toujours l'occasion de faire un bilan de celle qui vient de s'écouler, année dense, difficile encore du fait des crises sanitaire, internationale, climatique. Cette situation nous rappelle combien nous vivons dans un monde incertain, nous rappelle aussi la nécessité de modifier comportements et habitudes, au niveau individuel, local et bien sûr à tous les niveaux supérieurs.

Pour notre commune, 2022 a été une année riche et contrastée : des réussites et de beaux moments, des choix stratégiques en manière énergétique et, toujours, le projet de demi-diffuseur au cœur de nos préoccupations.

Parmi les réussites, citons :

- **Comptoir de Campagne** dont la 1^o année de fonctionnement a été très positive, une belle fréquentation, un commerce (et tous les services proposés) plébiscité, avec une large amplitude d'ouverture. Un commerce qui est aussi un lieu de rencontres, qui s'implique dans la vie locale.
- La mise en service des **sentiers de randonnées** concrétisée par le planimètre implanté place du maréchal-ferrant : n'hésitez pas à les (re)découvrir pour profiter de notre belle campagne, de ses différentes collines.
- La **fête du village** qui, pour la première fois, a animé les rues du centre bourg pour le plus grand plaisir des nombreux participants et visiteurs. Un moment vraiment festif et convivial à amplifier avec vous, pour nous tous.

Il faut aussi faire la part belle :

- Aux nombreuses **actions portées par le CCAS** auprès des seniors de tous âges : pour rester en lien, pour rester en forme, pour rester connecté. Votre présence régulière et assidue, vos retours si positifs sont un encouragement.
- A tout ce qui est fait en faveur de l'**environnement** : le diagnostic énergétique des bâtiments, l'achat d'une parcelle de forêt, la décision d'extinction de l'éclairage public, le soutien au festival Rev'en vert.
- Aux **travaux** : le chantier le plus emblématique et le plus lourd est celui de l'enfouissement des réseaux au Vieux-Vaugris mais il y a eu aussi des travaux de reprise de voirie à La Balme, la réfection du mur du cimetière ...

Tous ces projets sont portés par les mêmes valeurs qui fondent notre engagement municipal : le respect des personnes et de notre environnement, la solidarité et l'écoute des besoins, la promotion du bien vivre ensemble, des liens sociaux, l'engagement pour garantir un cadre de vie agréable et serein.

Et précisément, ce sont ces axes forts qui structurent notre projet municipal et qui sont mis à mal par le projet de demi-diffuseur. Nous ne contestons pas l'opportunité de cet équipement mais le choix de son emplacement, en plein cœur de notre commune, choix acté par la déclaration d'utilité publique signée par le Préfet en octobre dernier.



• • •

• • •

- • Cette infrastructure fera porter sur notre commune l'ensemble des inconvénients (augmentation très importante du trafic, des nuisances sonores et atmosphériques, de l'insécurité). Elle constitue une atteinte forte et irrémédiable à la qualité de notre cadre de vie, à celle de l'environnement, à la santé des riverains et des sportifs, aux liens sociaux ; elle acte la coupure du village et la dégradation de la plaine sportive. C'est pour toutes ces raisons que nous avons fait le choix murement réfléchi d'intenter un recours juridique contre cette décision administrative qui ne prend pas en compte notre commune et ses habitants.

La mise en œuvre du projet municipal va se poursuivre avec de nouveaux projets pour 2023.

- **L'évolution de la restauration municipale** pour manger mieux, manger sain, manger local. Un groupe projet composé du personnel, d'élus, de parents s'est mis en place accompagné par un organisme spécialisé Les cuisines nourricières. D'ici juin, nous aurons défini nos objectifs d'évolution et les moyens et le calendrier pour y parvenir.
- **Les économies d'énergie** : c'est devenu une priorité majeure nous obligeant à conduire des études, à rencontrer des partenaires, des entreprises, à fixer des priorités, à faire des choix budgétaires.

Cela se concrétise là aussi par une feuille de route avec d'abord la rénovation énergétique des bâtiments communaux : pour l'instant priorité à l'école et à la SAR. Mais aussi l'amélioration du chauffage à la mairie, à l'école Montessori.

- **L'évolution de la bibliothèque** : son réaménagement est à l'étude pour la rendre plus accueillante et conviviale. De plus, elle devrait, au fil des mois, construire un véritable projet autour de l'environnement avec des ouvrages spécialisés, des jeux, des ateliers.
- **La mise en place d'une mutuelle communale** : un projet porté conjointement par la municipalité et le Conseil des Sages®. Il s'agit de négocier un contrat de groupe permettant d'obtenir des tarifs préférentiels. Afin de faire une première évaluation des personnes intéressées, nous vous invitons à compléter le questionnaire joint et à le retourner en mairie avant le 2 février.

En 2023, commencera aussi un travail pour l'élaboration du PLU intercommunal car, dorénavant, le PLU ne s'écrira plus à l'échelle communale. C'est un grand chantier qui s'annonce et qui demandera implication, vigilance.

Je terminerai en adressant, au nom de tout le Conseil municipal, à tous et à chacun de vous, à vos familles et à vos proches nos meilleurs vœux pour l'année 2023 : que chacun puisse construire son chemin de vie en s'appuyant sur ses propres forces et en s'enrichissant de celles des autres.

Nous vivons une période complexe et incertaine alors, plus que jamais, nous avons besoin d'être solidaires, inventifs, sincères, ouverts, mobilisés : je souhaite à notre commune une année créative, généreuse, engagée, bienveillante et cela, c'est tous ensemble que nous pourrons le faire.

Edith Ruchon et l'équipe municipale